

**Association de Défense  
Des Contribuables Givordins**

Chez Roland Ville  
Route du Drevet  
69700 Givors

Givors, le 05 juin 2008.

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
Place Jean Jaurès  
69700 Givors

Objet : aménagement de la place de Bans et de la ZAC VMC

Monsieur le maire,

Nous avons appris que l'aménagement de la place de Bans fait l'objet de contentieux entre Givors développement que vous présidez en tant que maire de Givors et le promoteur. Givors développement ayant été le constructeur de l'immeuble commercial et la mairie ayant été propriétaire des terrains, ce problème concerne directement notre association.

Il semblerait que la nature des terrains (présence en sous sols de grandes quantités d'ordures ménagères et de déchets industriels) a nécessité la réalisation d'un vide sanitaire pour la ventilation des gaz nocifs de fermentation. Or ce vide sanitaire n'a pas été réalisé. Enfin, de nombreuses fissures sont apparentes sur les murs et la dalle en béton.

D'autre part, nous avons constaté la présence d'un magasin Lidl (le seul occupant de ce centre commercial dont le reste de la surface est inoccupé) alors que le bâtiment ne semble pas conforme.

Ce magasin a-t-il obtenu le certificat de conformité de l'immeuble dans lequel il est installé ? Nous aimerions prendre connaissance du procès verbal de visite de la commission de sécurité préalable à l'ouverture de Lidl, établissement recevant du public.

D'autre part, nous vous faisons part de notre inquiétude quand à l'aménagement de la ZAC de VMC. Aucun établissement n'a encore signé d'achat ferme de terrain sur ce site. Pourtant un des derniers conseils municipaux a voté le versement de 300 000 euros pour le déficit de cette ZAC. Pouvez-vous nous indiquer les raisons du retard de l'installation de ces établissements ?

Nous aimerions avoir connaissance du bilan financier de cette ZAC et prendre connaissance de son règlement, ce dernier n'étant pas disponible sur le site Internet de la ville de Givors. Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le vice-président  
Alain Pelosato

Le secrétaire  
Roland Ville

Avec les autres membres du bureau : Roger Reymond, président, Noëlle Vergès trésorière,  
Claude Denis secrétaire-adjoint.